

Compte-rendu de la **Réunion** **paritaire** du 19 septembre 2024

Une réunion paritaire portant sur la mise à jour de notre convention collective s'est tenue jeudi 19 septembre 2024. En ouverture de séance, UNIDIS a fait une présentation sur les emplois et la rémunération. Etude que la Filpac CGT avait demandé il y a déjà quelques temps. Cette présentation a aussi fait état de la baisse d'activité et de chiffre d'affaires dans le secteur du PAPIER-CARTON, sans pour autant mettre en lumière l'augmentation des résultats pour un grand nombre d'entreprise. Ce que la Filpac CGT n'a pas oublié de rappeler.

En ce qui concerne la mise à jour de notre Convention Collective Nationale :

- Le dernier arrêté de la Cour de cassation sur l'acquisition des congés payés est désormais dans la CCN. UNIDIS reste sur 2 jours par mois là où la Filpac CGT voulait 2,5 jours par

mois. Pour autant, il faut attendre les prochains éventuels jugements qui pourraient intervenir dans les mois qui arrivent.

- Les congés pour événements familiaux sont aussi revus avec les dernières lois, notamment lors de la survenue d'un handicap chez un enfant qui passe de 2 jours à 5 jours et les décès d'un enfant qui passe de 5 jours ou 7 jours selon les cas à 12 jours ou 14 jours selon les cas. La Filpac CGT a demandé d'inscrire aussi 1 jour pour le décès du grand-père ou de la grand-mère. Reste à savoir si UNIDIS répondra favorablement un jour à cette demande.

La Filpac CGT attend maintenant le texte finalisé pour consulter ses syndicats en vue d'une signature. Les projections 24/25 porteront sur l'égalité professionnelle, la santé/sécurité et le temps partiel.

La Filpac CGT attend maintenant le texte finalisé pour consulter ses syndicats en vue d'une signature.

Le collectif PAPIER